

10e Baromètre Flash de la COFAC

Entre difficultés croissantes et coopérations renforcées



Réalisé par la COFAC en septembre / octobre 2025

COFAC – Association Loi 1901

22 rue Oberkampf – 75011 PARIS

www.cofac.asso.fr



LE DISPOSITIF LOCAL
D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ESS
CENTRE DE RESSOURCES CULTURE



AVEC LE SOUTIEN DE

Cofac
Coordination des Fédérations et Associations
de Culture et de Communication



10e Baromètre Flash de la COFAC

Entre difficultés croissantes et coopérations renforcées



Dans 1 association non-employeuse sur 2, les bénévoles n'ont pas accès à de la formation, alors qu'ils sont seuls à en assurer la gestion.



1 association culturelle sur 2 peine à recruter des responsables bénévoles, et notamment pour la présidence et la trésorerie.

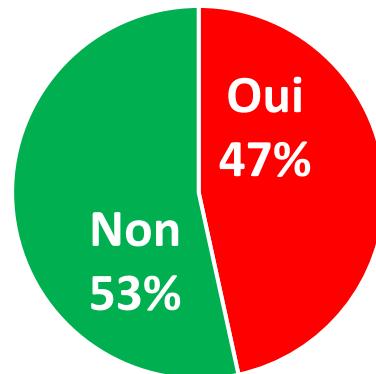


les coopérations se multiplient avec les institutions culturelles, les établissements scolaires et les autres associations, traduisant à la fois les grandes difficultés économiques de tout le secteur, une confiance de leurs partenaires et une reconnaissance renforcée de leur rôle dans la cohésion sociale.

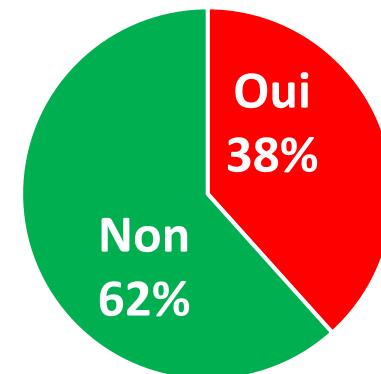
Bénévoles, bénévoles responsables (dirigeants) et prise de responsabilité

Lors de votre dernière Assemblée Générale, avez-vous eu du mal à recruter des bénévoles pour rejoindre...

le Conseil d'administration ?



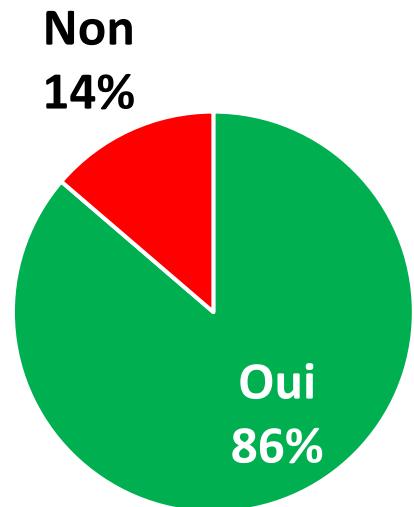
...le Bureau ?



1 association sur 2 a du mal à recruter des bénévoles pour rejoindre le Conseil d'administration.

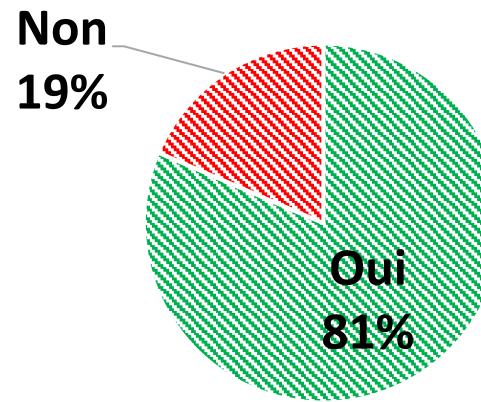
Bénévoles, bénévoles responsables (dirigeants) et prise de responsabilité

À ce jour, votre Bureau est-il au complet ?



8 associations sur 10 ont un bureau complet.

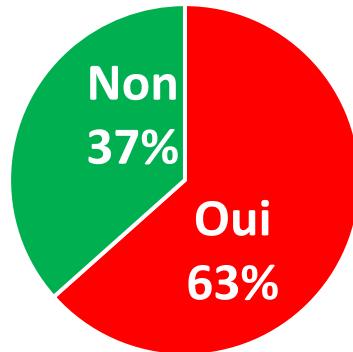
En juillet 2024 (lors du 8^e baromètre), **1 association sur 2** peinait déjà à recruter des responsables bénévoles et **4 Bureaux sur 5** étaient complets.



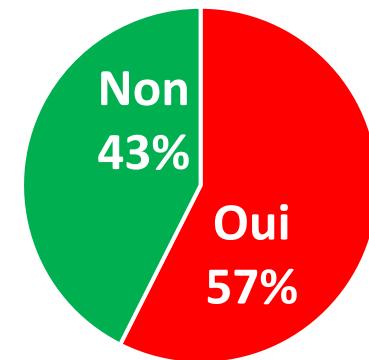
Bénévoles, bénévoles responsables (dirigeants) et prise de responsabilité

De manière générale, avez-vous du mal à encourager la prise de responsabilité de vos bénévoles ?

Associations employeuses



Associations non-employeuses



Environ 2/3 des associations ont du mal à encourager la prise de responsabilité des bénévoles.

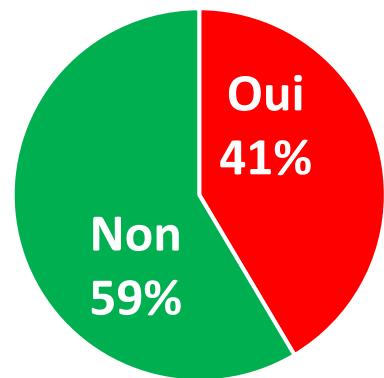
En légère amélioration depuis juillet 2024, lors du 8^e baromètre, où **65 % des associations** peinaient à encourager la prise de responsabilité.

Si la transmission des associations est facilitée par l'existence de salariés, la prise de responsabilité bénévole d'une association employeuse est rendue plus difficile par la lourdeur administrative qu'elle implique.

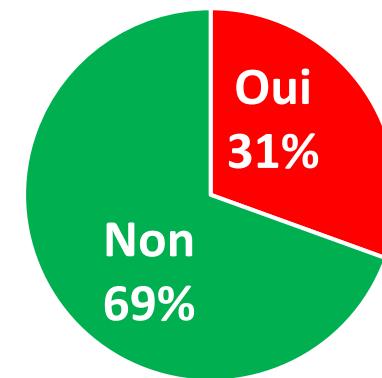
Bénévoles, bénévoles responsables (dirigeants) et prise de responsabilité

Avez-vous des difficultés à fidéliser vos bénévoles de terrain (hors bénévoles dirigeants) ?

Associations employeuses



Associations non-employeuses

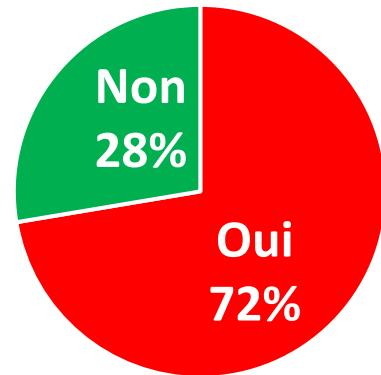


Les **associations non-employeuses** éprouvent moins de difficultés à fidéliser les bénévoles de terrain.

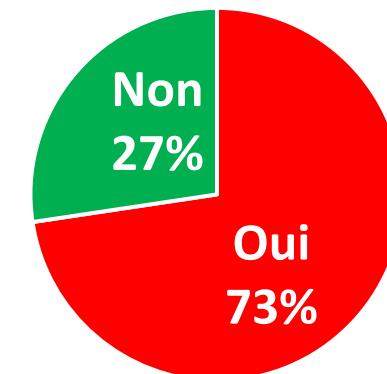
Bénévoles, bénévoles responsables (dirigeants) et prise de responsabilité

Êtes-vous à la recherche de nouveaux bénévoles de terrain (hors bénévoles dirigeants) ?

Associations employeuses



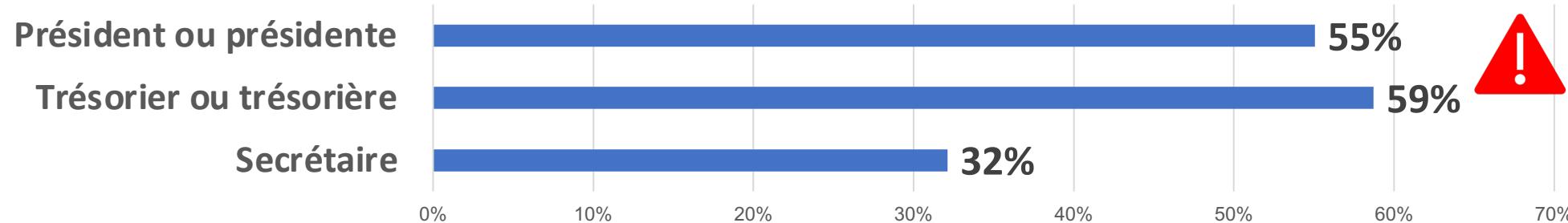
Associations non-employeuses



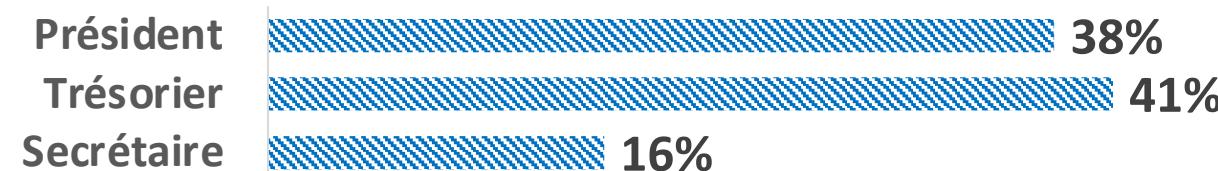
3/4 des associations sont à la recherche de bénévoles de terrain.

Bénévoles, bénévoles responsables (dirigeants) et prise de responsabilité

Les 3 fonctions les plus difficiles à recruter* :



En juin 2024, les 3 fonctions les plus difficiles à recruter étaient * :



Par rapport à 2024, la situation a très largement empiré. Plus d'1 association sur 2 peine à recruter un président ou un trésorier.

*Plusieurs réponses étaient possibles

Bénévoles, bénévoles responsables (dirigeants) et prise de responsabilité

Les raisons avancées par les responsables bénévoles:

« La responsabilité de la présidence effraie. Pour le poste de trésorier, c'est le temps nécessaire pour gérer la comptabilité et les fiches de paie qui inquiètent. »

« Refus de charge mentale de la part des bénévoles »

« Les bénévoles demandent à faire du théâtre sous les feux des projecteurs. Mais le travail de l'ombre, administratif, communication... ne soulève aucun enthousiasme. »

« Globalement, personne ne souhaite rejoindre le Bureau et le Conseil d'Administration. Notre CA est donc limité à un Bureau de 5 personnes. »

« La technicité et la responsabilité du trésorier freine les initiatives »

« Nous avons fait face à une restructuration cette année et sommes passés d'un bureau composé de 3/4 personnes présentes à l'année à un bureau réduit de 2 personnes : le président et la trésorière. »

« Difficulté des bénévoles retraités à maîtriser les outils numériques

« Pour l'instant, nous n'avons pas de difficultés car le CA et bureau sont très stables. Pour autant, en cas de départ des présidents (si cela devait advenir), il serait sans doute difficile de trouver des successeurs. »

« L'engagement associatif est (ou devient) difficile pour beaucoup de personnes. Dans notre école de cirque les personnes qui s'engagent en tant que bénévole dans le CA sont en très grande partie des participants aux cours adultes et quelques uns des ados les plus impliqués. Nous n'arrivons pas à toucher les parents des enfants pratiquant avec pourtant presque 250 enfants pratiquants en cours hebdomadaires... »

« Notre stabilité historique devient un frein au renouvellement »

« Notre CA est collégial : tous co-présidents »

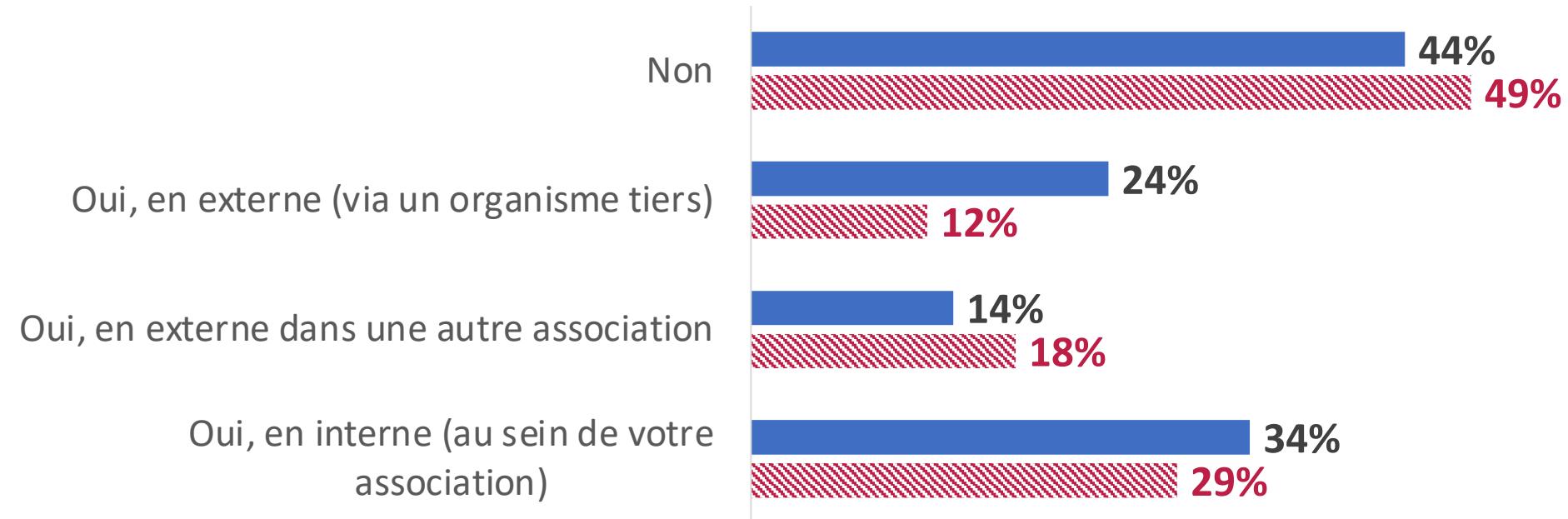
« le CA fonctionne en collège, nous n'avons donc pas ces fonctions à recruter »

Formation des bénévoles

Vos bénévoles ont-ils accès à des formations sur la gestion associative ? (Plusieurs choix possibles)

Toutes les associations

■ en 2025 ■ en 2023*

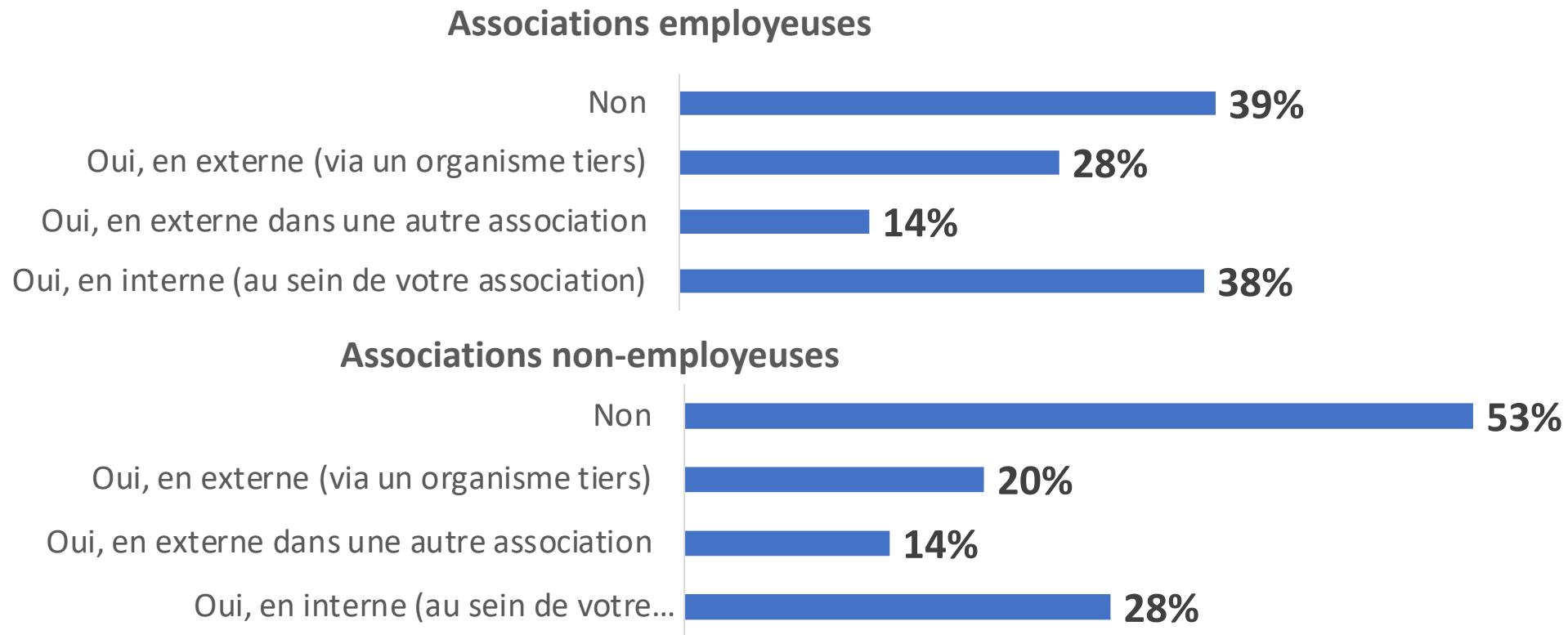


Depuis 2023, la formation des bénévoles continue de progresser, notamment via des organismes extérieurs.

*Lors du 7^e baromètre de la COFAC : <https://cofac.asso.fr/wp-content/uploads/2024/03/7e-barometre-de-la-cofac-VF.pdf>

Formation des bénévoles

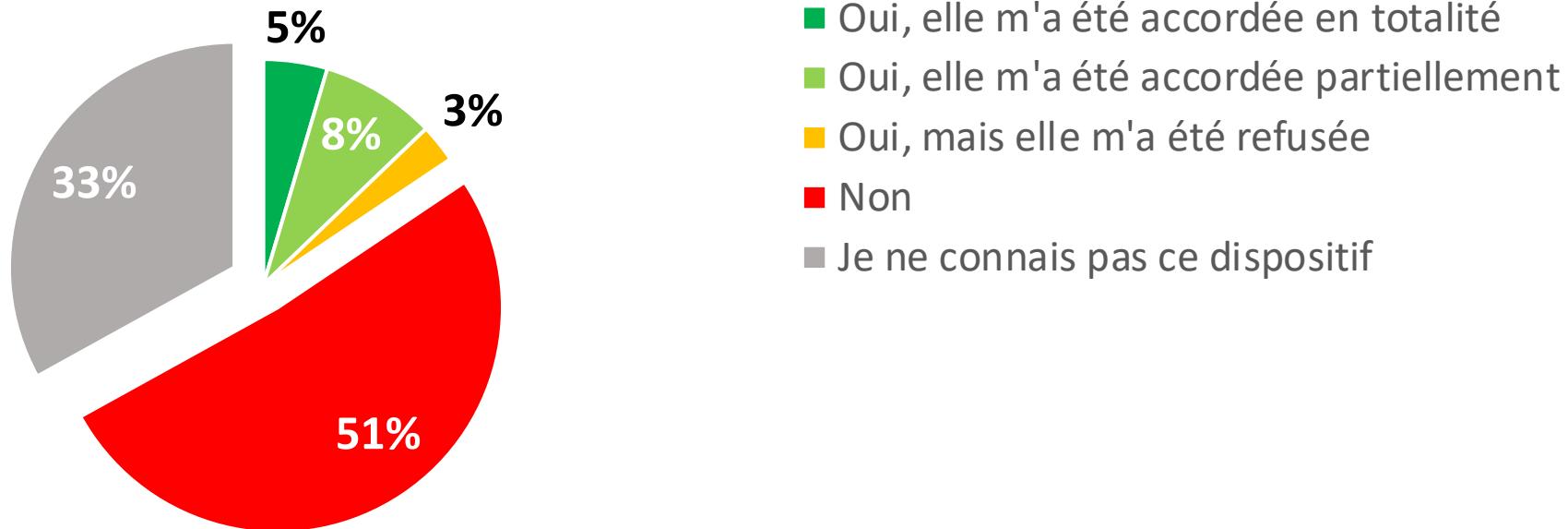
Vos bénévoles ont-ils accès à des formations sur la gestion associative ? (Plusieurs choix possibles)



1 association non-employeuse sur 2 ne propose pas de formation à ses bénévoles, alors que les bénévoles sont seuls à en assurer la gestion.

Formation des Bénévoles

Avez-vous fait une demande de FDVA Formation des bénévoles ?



**Seulement 1 association répondante sur 10 fait appel au FDVA Formation.
1 association sur 3 ne connaît pas le dispositif.**

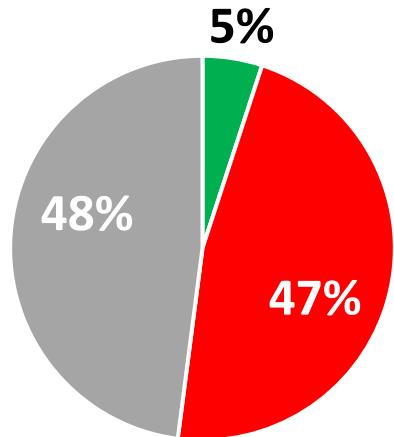
Des chiffres qui n'ont pas évolué par rapport au 7^e baromètre en 2023*.

*7^e baromètre de la COFAC : <https://cofac.asso.fr/wp-content/uploads/2024/03/7e-barometre-de-la-cofac-VF.pdf>

Dispositifs de soutien aux bénévoles

Déclarez-vous les heures de vos responsables bénévoles sur leur Compte engagement citoyen (CEC) ?

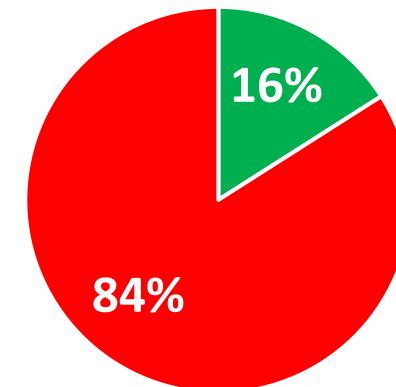
■ Oui ■ Non ■ Je ne connais pas ce dispositif



Seulement 5% des associations répondantes déclarent les heures de ses responsables bénévoles sur leur CEC. Près d'une association concernée sur 2 ne connaît pas le dispositif.

Connaissez-vous "Certif'Asso", le certificat de formation à la gestion associative (CFGA)?

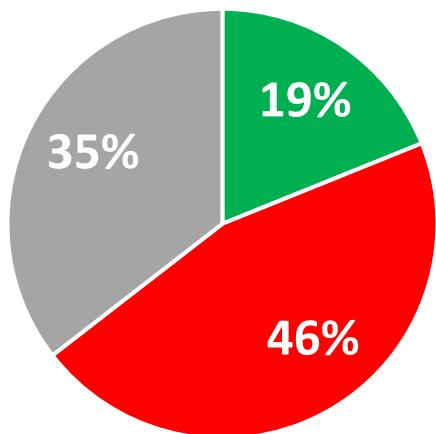
■ Oui ■ Non



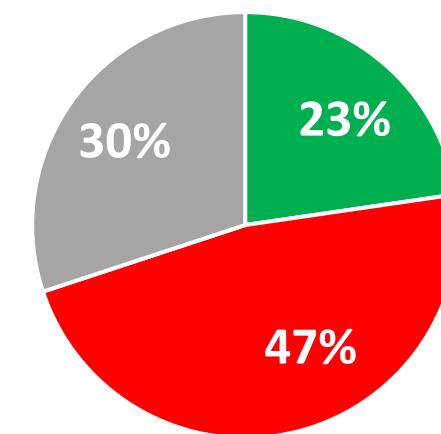
Plus de 80% des associations ne connaissent pas le certificat de formation à la gestion associative « Certif'Asso ».

Dispositifs de soutien aux bénévoles

Avez-vous déjà utilisé **Guid'Asso**, le réseau d'appui à la vie associative ?



Si vous êtes une association employeuse, avez-vous déjà fait appel à un accompagnement du **DLA Culture** ?



Près d' $1/3$ des associations ne connaissent pas ces dispositifs.

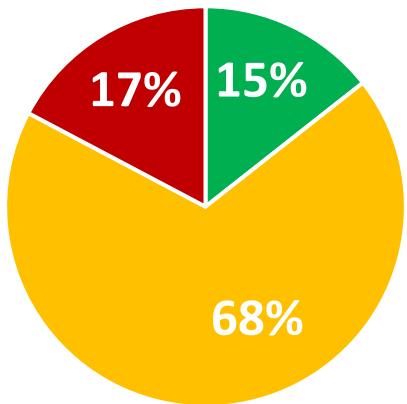
Cependant, déjà **19% des associations** répondantes l'ont déjà utilisé.

Près d' $1/4$ des associations employeuses a déjà bénéficié d'un accompagnement par le DLA.

Emploi

Par rapport à la période de 2022/2023 le nombre de vos salariés en 2024/2025 :

- a augmenté
- est stable
- a diminué



L'emploi est resté globalement stable par rapport à 2022/23. Cependant l'emploi a diminué dans **1 association répondante sur 6**, marquant bien la disparité du secteur associatif culturel.

« L'activité de notre association augmente un peu chaque année. Nous avons embauché 2 salariés de plus que l'année précédente mais sur des très petits contrats (moins d'un quart temps) »

« Il n'est pas possible de créer un CDI donc nous avons un CDD une partie de l'année, passé de 35h à 20h hebdomadaires »

« Réouverture d'un poste de chargée d'accueil, accord pour un 2eme poste adulte relais. »

« Départ de 6 personnes [...] du fait des baisses de financement et de la baisse d'activité »

« Nous avons de grosses difficultés à recruter des animateurs, et encore plus des personnes formées ou diplômées. »

« Plus d'élèves mais pas plus de professeurs.... »

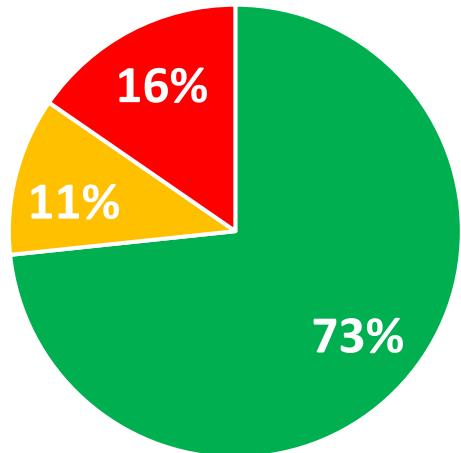
« Stable mais fragile en raison des baisses des aides publiques et disparition de contrats aidés. »

« Recrutement d'une alternante, réorganisation des postes, changements dans l'équipe. Nos financements ont légèrement augmenté, en lien avec l'augmentation du nombre de projets réalisés. Toutefois le renouvellement des subventions n'est pas assuré d'une année sur l'autre et nécessite beaucoup de discussions. »

Coopération associations / institutions culturelles publiques

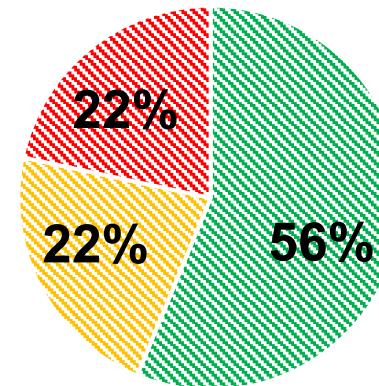
En 2025, les associations culturelles ont collaboré avec une institution culturelle publique :

- Oui
- Non, mais nous ne le souhaitions pas
- Non, nous n'avons pas réussi à trouver



Un très net accroissement des coopérations entre associations et institutions culturelles : **près de 3/4 des associations répondantes** ont noué des partenariats.

En 2023*,

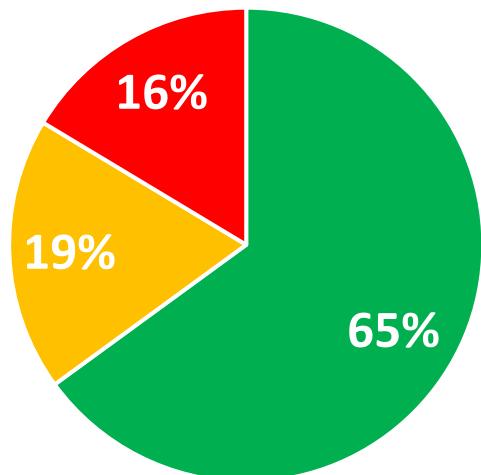


*Lors du 7^e baromètre de la COFAC : <https://cofac.asso.fr/wp-content/uploads/2024/03/7e-barometre-de-la-cofac-VF.pdf>

Coopération associations / établissement scolaire public ou privé

En 2025, les associations culturelles ont collaboré avec un établissement scolaire public ou privé :

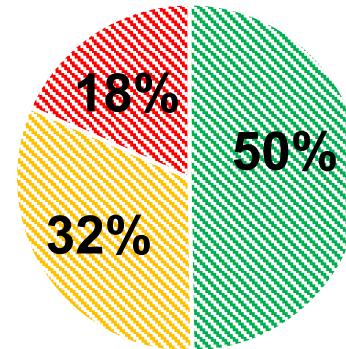
- Oui
- Non, mais nous ne le souhaitions pas
- Non, nous n'avons pas réussi à trouver



Là encore, un net accroissement des coopérations avec les établissements scolaires.

2/3 des associations répondantes ont noué des partenariats alors qu'elles n'étaient qu'1/2 en 2023.

En 2023*,

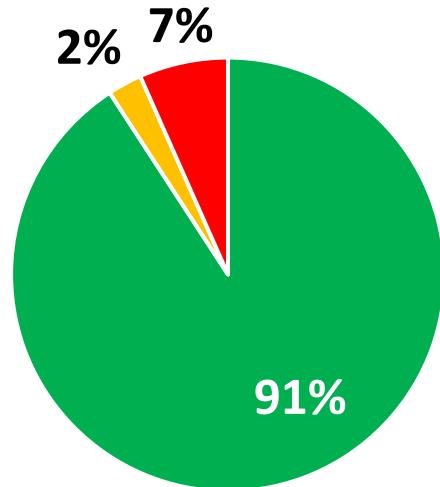


*Lors du 7^e baromètre de la COFAC : <https://cofac.asso.fr/wp-content/uploads/2024/03/7e-barometre-de-la-cofac-VF.pdf>

Coopération entre associations

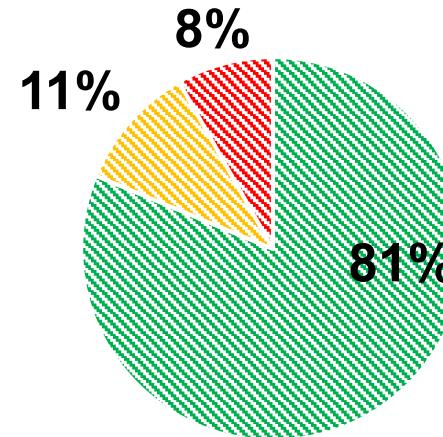
En 2025, les associations culturelles ont collaboré avec une autre structure associative :

- Oui
- Non, mais nous ne le souhaitions pas
- Non, nous n'avons pas réussi à trouver



La quasi-totalité des associations culturelles coopèrent avec d'autres associations.

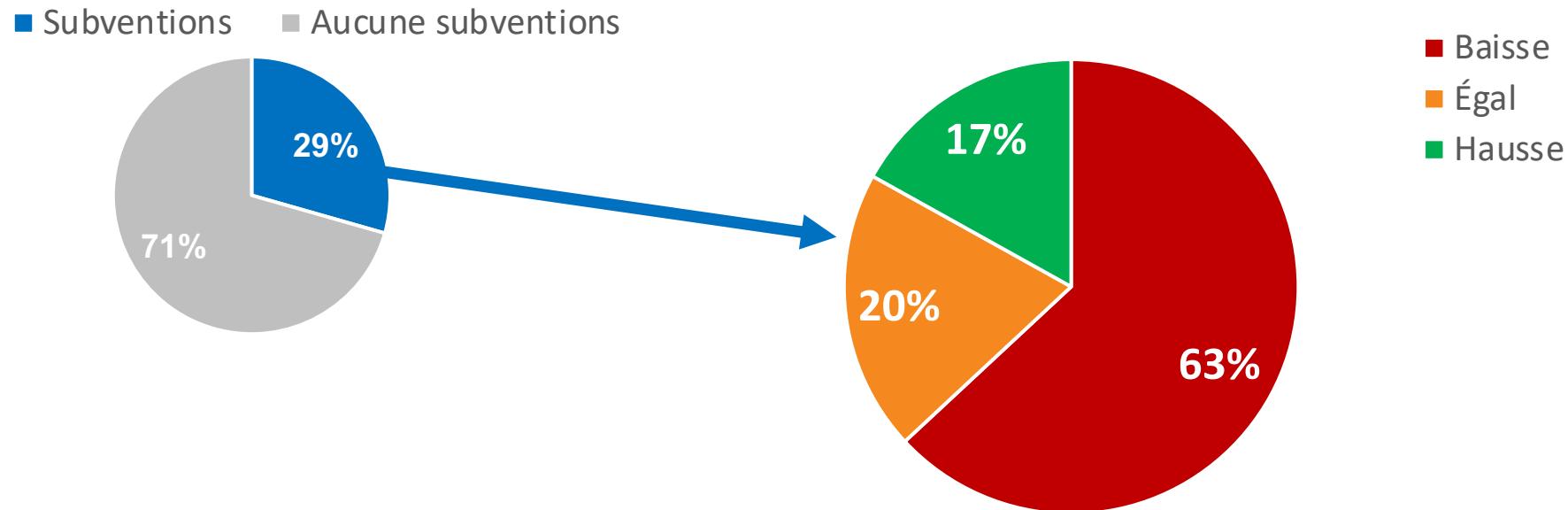
En 2023*,



*Lors du 7^e baromètre de la COFAC : <https://cofac.asso.fr/wp-content/uploads/2024/03/7e-barometre-de-la-cofac-VF.pdf>

Financements

Évolution du montant de financements de l'ÉTAT entre 2024 et 2025 :

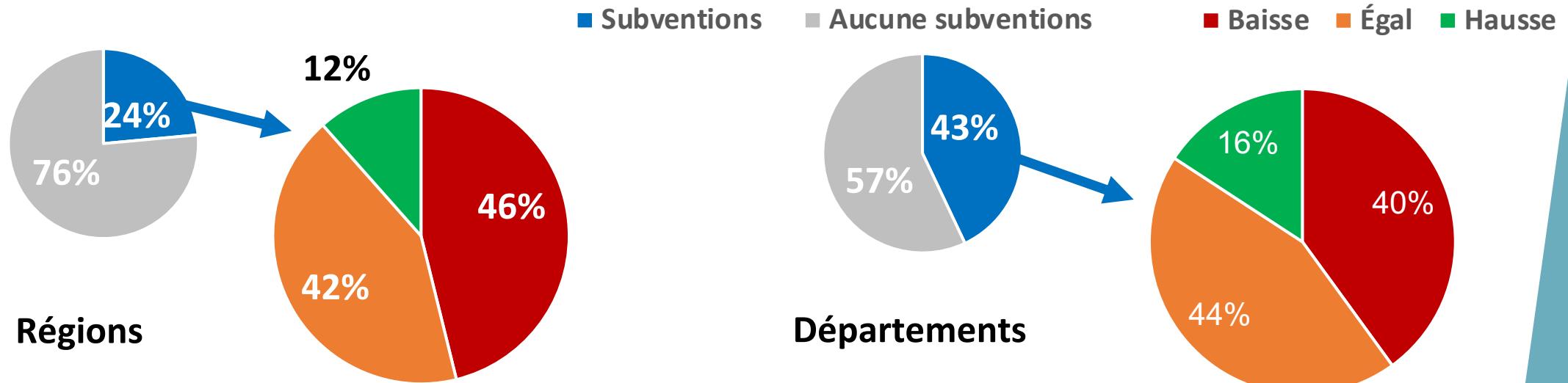


La majorité des associations ne demandent aucunes subventions à l'État (71%). Ce chiffre monte à 89% pour les associations non-employeuses (57% pour les associations employeuses).

Des subventions de l'État en baisse pour 2/3 des associations répondantes (63%).

Financements

Évolution du montant de financements entre 2024 et 2025



La majorité des associations ne bénéficie d'aucune subvention, ni des Régions (76%), ni des Départements (57%)

Des subventions régionales et départementales en baisse pour **près de la moitié des associations répondantes** (46% et 40%).

Ces subventions régionales (93%) et départementales (77%) bénéficient presque exclusivement aux associations culturelles employeuses répondantes*.

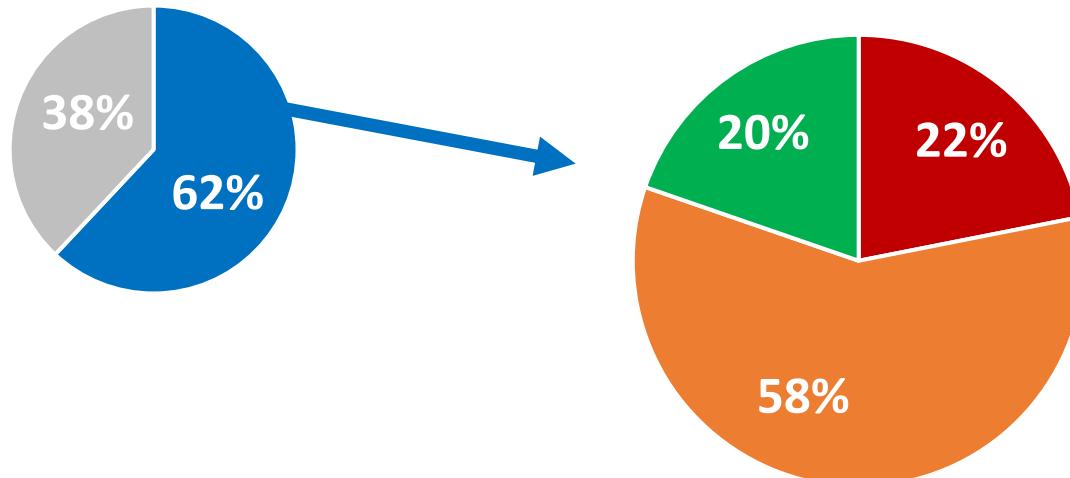
*36% (associations employeuses) contre 7% (associations non-employeuses dans les Régions et 58% contre 23% dans les départements

Financements

Évolution du montant de financements de COLLECTIVITÉS LOCALES (commune et EPCI) entre 2024 et 2025

■ subventions ■ Aucune subvention

■ Baisse ■ Égal ■ Hausse



62% des associations interrogées sont soutenues par les collectivités locales.

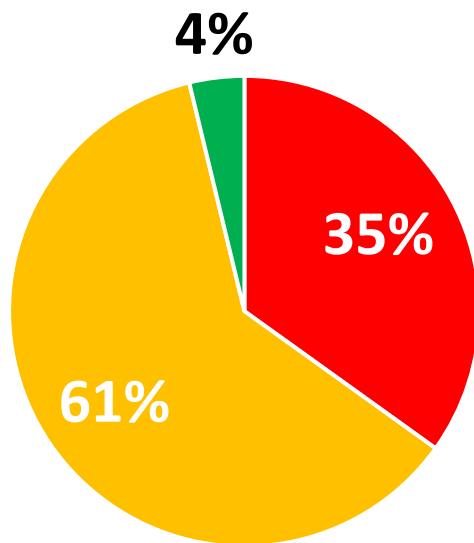
Malgré des disparités, la sphère locale a maintenu son soutien aux associations culturelles.

57% des associations uniquement composées de bénévoles ne bénéficient d'aucune subvention, (31% pour les associations employeuses).

Financements

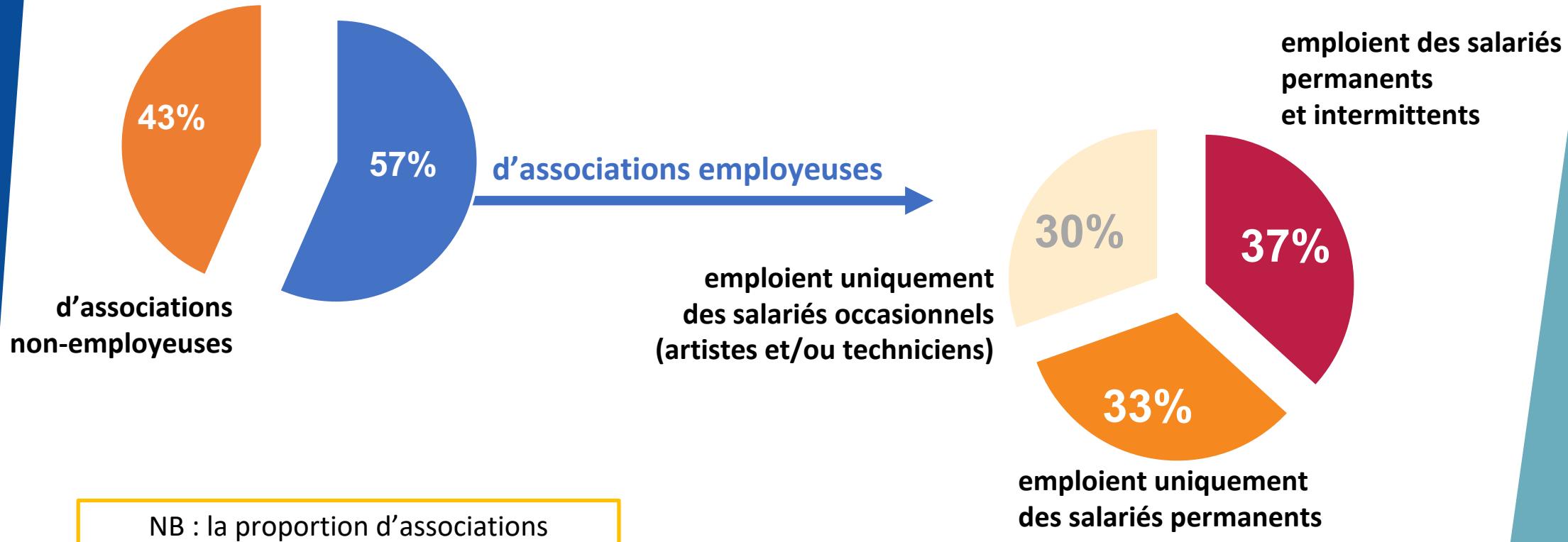
La situation économique vous a t-elle conduite à revoir votre grille tarifaire d'activités et/ou de cotisations?

- Oui, elle a augmenté ■ Non, elle est restée stable ■ Oui, elle a diminué



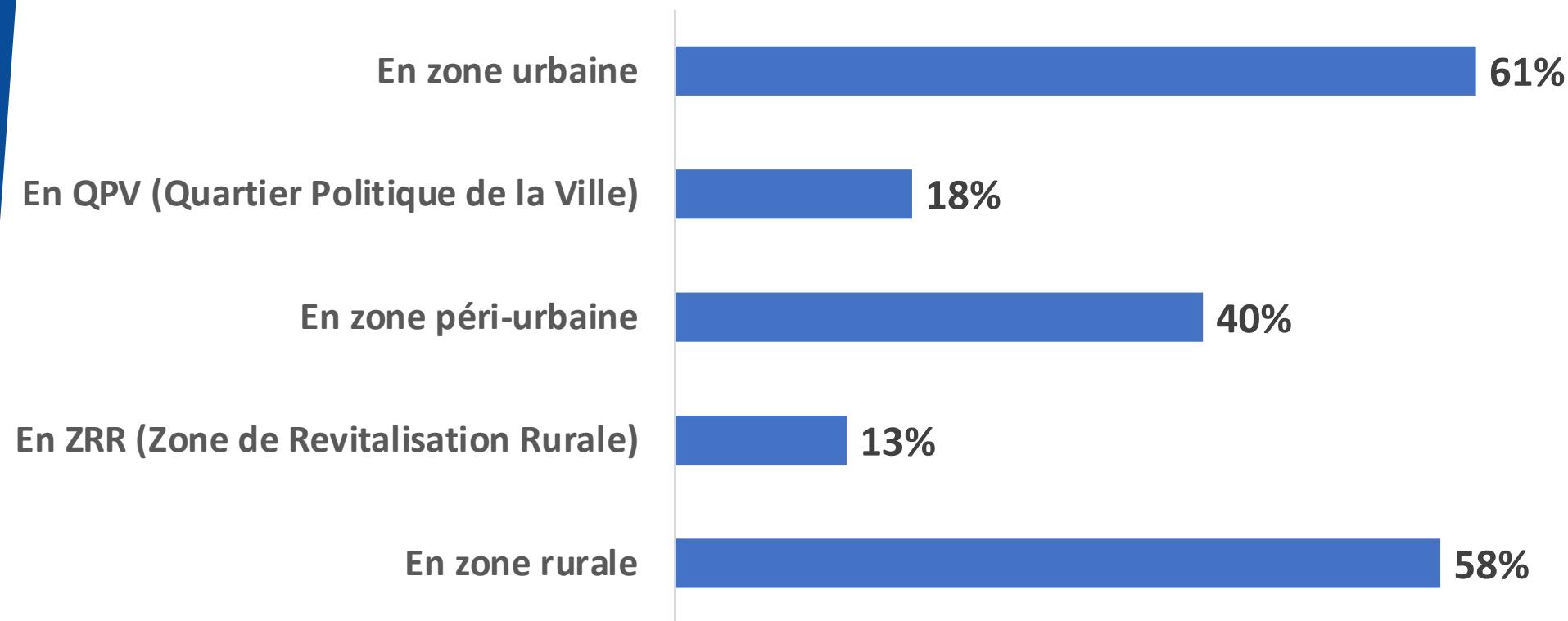
1/3 des associations répondantes
ont dû augmenter leur grille tarifaire d'activités et/ou de cotisation.

Profil des 221 associations répondantes : emploi



*Les associations culturelles, DEPS, ministère de la Culture, 2024.

Profil des 221 associations répondantes : zones géographiques d'actions



*Plusieurs réponses étaient possibles.

10e Baromètre Flash de la COFAC

Alors que les **associations culturelles** font face à des **difficultés croissantes**, la réduction des budgets publics fragilise encore un secteur déjà sous tension. Les problèmes de **gouvernance** se confirment : plus de la moitié des structures employeuses peinent à renouveler leurs instances, notamment les postes de Président et de Trésorier.

Contrairement aux idées reçues, **les associations ont déjà largement fait évoluer leur modèle économique**. Elles sont peu nombreuses parmi les non-employeuses à solliciter des subventions publiques au vu de la complexité des dossiers et des moyens insuffisants consacrés à la Culture. Beaucoup privilégient la recherche d'un équilibre autonome, souvent au prix d'un engagement bénévole renforcé et d'une grande inventivité dans la mobilisation des ressources. Face à la baisse de leurs financements, un tiers a toutefois dû augmenter ses tarifs ou cotisations, au risque d'exclure les publics les plus précaires.

Dans ce contexte, nécessité faisant loi, les associations s'adaptent et sont créatives. Elles réinventent leurs actions et multiplient les coopérations : **les partenariats avec les institutions culturelles, les établissements scolaires et les autres associations font un véritable bond, traduisant à la fois les grandes difficultés économiques de tout le secteur, une confiance de leurs partenaires et une reconnaissance renforcée de leur rôle dans la cohésion sociale**.

La vitalité du tissu associatif demeure visible sur le terrain, et de nombreuses **collectivités locales**, conscientes de son impact, choisissent de maintenir, voire de renforcer, leur **soutien** malgré leurs propres contraintes.

Mais cette dynamique ne doit pas masquer la fragilité structurelle du secteur : la formation des bénévoles demeure également un enjeu majeur, en particulier dans les associations non-employeuses, où l'accès à des dispositifs de formation ou d'accompagnement reste encore trop limité ou méconnu. Le maintien de l'emploi culturel et du bénévolat dépend toujours d'un **appui des pouvoirs publics clair et durable**. Renforcer ce soutien, c'est investir dans la résilience du tissu associatif, dans la diversité culturelle partout sur le territoire et dans notre capacité collective à nous construire en société.

10e Baromètre Flash de la COFAC

Méthodologie

Sondage en ligne adressé aux responsables des associations culturelles
du **2 septembre au 15 octobre 2025.**

➤ 221 réponses reçues.

Réalisé par la COFAC en octobre 2025

COFAC – Association Loi 1901
22 rue Oberkampf – 75011 PARIS
www.cofac.asso.fr

Nous contacter :

Marie-Claire MARTEL

Présidente

marieclaire.martel@icloud.com

Eva CAMPS

Coordinatrice nationale
eva.camps@cofac.asso.fr

Tél. 01 43 55 60 63

Louis MILLET

Chargé de communication
louis.millet@cofac.asso.fr

